

6 Questions aux candidats sur la Politique cycliste à Fontenay-sous-Bois

Question 1 : stationnement vélos :

a) Pensez-vous augmenter de manière significative le nombre de parkings vélos ?
si oui, combien de places supplémentaires au total ? et sur les sites suivants ?

- Gares Moreau David et Val de Fontenay ? Nous doublons les possibilités de stationnement
- Etablissements scolaires ? A définir avec les Directeurs d'écoles
- Proximité des Commerces ? Selon les possibilités de l'espace disponible

b) Que pensez-vous de parkings vélos sécurisés dans certains quartiers ?
Pourquoi pas, faire une étude.

(ex quartier des Larris : sur le modèle des abris poubelles grillagés)

c) Vous engagez-vous pour faire appliquer les règlements d'urbanisme visant à imposer une surface minimale pour des locaux spécifiquement destinés aux vélos dans les immeubles neufs ?

→ OUI

Question 2 : itinéraires cyclables nord/sud et est/ouest:

Seriez-vous prêt, en collaboration avec Fontenay Vélo, à élaborer un schéma directeur des itinéraires cyclables permettant de traverser Fontenay d'est en ouest et du nord au sud dans les 6 mois suivant l'élection municipale et à le mettre en oeuvre pendant la mandature ?

→ OUI

Question 3 : principe du double sens (ou contre-sens) cyclable* :

Etes-vous d'accord pour généraliser les double-sens cyclables dans les rues traitées en zone 30 où il est techniquement possible de le faire ? (ex rue Notre Dame)

→ OUI

*Le double sens cyclable aussi appelé contre-sens cyclable est en réalité une voie à sens unique pour les véhicules à moteur mais à double sens pour les cyclistes. Cela se pratique dans de nombreuses communes et a fait ses preuves.

Question 4 : Limitation de vitesse :

Etes vous favorable à la généralisation sur l'ensemble de la commune de la limitation de la vitesse à 30km/h ?

→ OUI

Question 5 : Vélib à Fontenay :

Que penseriez-vous d'un système de Vélos en libre service, dont la location serait possible à la journée ou à la semaine pour un prix symbolique ?

→ Nous essayerons de le réaliser en partenariat avec le Conseil Général

Ce système aurait l'avantage de s'affranchir de la compatibilité avec le Vélib si celle-ci n'était pas possible, mais permettrait aussi de se rendre dans des villes qui ne posséderaient pas de stations.

Question 6 : Etes-vous prêt à subventionner l'acquisition de vélos électriques ?

→ A étudier au plan financier.